

# Harcèlement de rue

## CONTEXTE DU HARCÈLEMENT

### UN COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ

Le harcèlement de rue désigne les comportements adressés aux personnes dans les lieux publics ou considérés comme tels visant à les interpeller, verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants ou insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Le phénomène recouvre une variété de comportements : regards insistants, sifflements, commentaires sur le physique ou l'habillement, le fait d'être suivi(e), les frotements, les avances sexuelles, les attouchements.

Le harcèlement de rue ne se limite

pas à la rue, mais à tous les lieux publics au sens large, y compris les parcs, les transports, les bars et les discothèques. Les victimes sont principalement les femmes et les personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres).

La perception de la problématique et de son importance peuvent différer selon le sexe de la personne, et plus largement le genre, mais également selon la génération. Le thème est d'actualité partout : il y a des interventions parlementaires au niveau communal, cantonal, national et international. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de «grande ville», il peut également se manifester dans les petites communes.



### QUELQUES CHIFFRES...

Créé en 2002, l'Observatoire de la sécurité est rattaché au Secrétariat général de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. L'Observatoire a pour mission d'assurer la collecte des informations permettant de cerner plus précisément les problèmes de sécurité, d'anticiper leur évolution et de cibler les mesures propres à les résoudre ou à les prévenir, ainsi que de renforcer la coordination avec d'autres services administratifs et partenaires.

L'entité comprend également l'unité de prévention pour la vie nocturne des Correspondants de nuit, dont les responsabilités sont de prévenir les nuisances et incivilités, ainsi que de désamorcer les conflits dans l'espace public en soirée, généralement entre 18h et 2h.

Suite à une interpellation au Conseil communal début 2016, une enquête exploratoire a été

menée par l'Observatoire en collaboration avec l'institut de recherche Idiap auprès de plus de 200 personnes, en majorité des jeunes femmes.

Le but était de mieux cerner la prégnance du phénomène, ainsi que d'identifier les lieux et moments à risque.

#### Voici quelques résultats :

- 72% des femmes âgées de 16 à 25 ans interrogées ont rapporté avoir été confrontées à au moins un épisode de harcèlement de rue à Lausanne lors des 12 derniers mois ;
- pour la moitié des femmes ayant rapporté avoir été confrontées au harcèlement de rue au cours des 12 derniers mois, les épisodes de harcèlement se sont même produits au moins une fois par mois ;
- il s'agit le plus souvent d'incivilités comme les sifflements

(88% des cas), mais également d'autres comportements, constituant quant à eux des infractions pénales, et ce, dans des proportions non négligeables : 63% des victimes ont dit avoir été insultées et 32% ont dit avoir subi des attouchements. Par ailleurs, (42%), des victimes recensées dans ce cadre ont rapporté avoir été suivies.

- Des éléments de contexte ont été mis en évidence : 77% des victimes ont été harcelées généralement quand il faisait nuit; et les lieux de harcèlement les plus cités sont : rue-parc (46%), bars-restaurants-discothèques (18%), gare-CFF (11%) ;
- Les auteurs sont des hommes, âgés de 25 à 35 ans pour 79% des victimes; les auteurs agissent un peu plus souvent en groupe (55%) que seuls.

### STRATÉGIE DE L'ÉVITEMENT

Ces comportements peuvent être subis de manière répétée et, par conséquent, ils peuvent rendre les lieux publics inhospitaliers et désécurisants pour qui en est victime. Les personnes appartenant aux groupes vulnérables adoptent souvent des stratégies d'évitement

(itinéraire choisi, moyen de transports, habillements, déplacement en groupe, ...). Même dans ses manifestations les moins graves, qui constituent des incivilités, mais ne relèvent pas du pénal (sifflements, regards insistants, ...), le harcèlement de rue a un impact sur la

qualité de vie des victimes dans les lieux publics. Outre une problématique liée au genre, le harcèlement de rue constitue également une problématique de sécurité.

## PISTES D' ACTIONS

Suite à son processus d'enquête et de réflexion, la Ville de Lausanne a engagé un travail collectif en partenariat avec des acteurs publics, parapublics et privés afin de proposer une stratégie. En décembre 2017, un rapport/préavis est présenté pour améliorer la qualité de vie et la convivialité des espaces publics lausannois pour toutes et tous, avec des mesures articulées autour de trois axes :

- **Préservation du domaine public** : suivi du phénomène, mesures d'aménagement urbain (éclairage et mobilité) ;
- **Renforcement des parties prenantes** : formations des acteurs de la sécurité au sens large (corps de police, personnel des

tl, agents de sécurité et personnel de bar), formulaire de signalement en ligne pour les victimes, flyer d'informations (avec les possibilités de poursuite pénale) ;

- **Prévention** : renforcement des actions de prévention dans les écoles, intégration du thème dans les brochures et sites destinés aux jeunes et aux parents, campagne de sensibilisation, y compris auprès des requérants d'asile mineurs de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).

En outre, pour les situations les plus graves en tout cas, il faut encourager le dépôt de plaintes. La Police ne recense pour l'ins-

tant qu'un nombre très faible de plaintes de la part des victimes. En effet, celles-ci se résignent, par banalisation de ce qu'elles subissent ou par crainte que la démarche n'ait aucun effet. De plus, les auteurs sont la plupart du temps inconnus donc difficilement dénonçables.

Pour les comportements ne tombant pas sous le code pénal et qui sont les plus répandus (sifflements par ex.), il s'agit avant tout d'une question d'éducation. Il faut travailler en priorité avec les hommes, pour leur faire prendre conscience, si nécessaire (car tous les hommes ne sont pas des harceleurs) que de tels comportements ne sont pas acceptables et indisposent les femmes.

## RESSOURCES

- [www.lausanne.ch/harcèlement](http://www.lausanne.ch/harcèlement)
- Incivilités et harcèlement : Renforcer la prévention auprès des élèves en appuyant les Etablissements scolaires. Conférence de presse du 20.11.2015. [Téléchargeable ici.](#)
- Lutte contre le harcèlement- [Rapport-préavis 2017/59](#) de la Ville de Lausanne : état des lieux des actions déjà mises en œuvre par la Ville et ses partenaires et nouvelles mesures ciblées pour lutter contre le harcèlement de rue.
- La Ville publie un rapport d'enquête sur le harcèlement de rue . Conférence de presse, 19.12.2016. [Téléchargeable ici.](#)
- Rapport d'enquête sur le harcèlement de rue à Lausanne – Idiap, 2016. [Téléchargeable ici.](#)

## CONTACT

Observatoire de la sécurité, Direction de la sécurité et de l'économie  
Rue du Port-Franc 18- CP 5354 – 1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch/observatoire](http://www.lausanne.ch/observatoire)

Yolande Gerber  
Adjointe au délégué à l'Observatoire de la sécurité  
021 315 27 18  
[yolande.gerber@lausanne.ch](mailto:yolande.gerber@lausanne.ch)

